



Première formation

SATISFACTION



COLLECTIF



© photo : Emilie Doussin ADEARI



Organisme de formation
n°24410107341

CONDUITE DE VERGER NATUREL EN MARAÎCHAGE



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Intégrer durablement les arbres fruitiers en maraîchage, en favorisant vie du sol, santé des arbres et productions de qualité.



PROGRAMME

Jour 1

Acquérir la méthodologie pour concevoir et planter un verger naturel en maraîchage.

- Préparation du verger naturel : définition, intérêt écologique et économique, analyse du site et choix des essences et plantations.
- Mise en œuvre et gestion : implantation, entretien, récoltes, stockage et estimation financière.

Jour 2 - Matin

Maîtriser les pratiques de tailles et de conduites agroécologiques des fruitiers.

- Taille de formation, d'entretien et de restauration.

Jour 2 - Après-midi

Maîtriser la gestion des ravageurs et maladies du verger naturel.

- Sol et arbres sains : régénération du sol et prévention naturelle des maladies.
- Soins et protection : préparations biologiques, plantes associées et mesures prophylactiques.



MÉTHODES - MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques par l'intervenant et échanges dynamiques entre stagiaires.

Atelier pratique en extérieur : démonstration et pratique de la taille naturelle et conduite des arbres fruitiers.



MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Test sous forme de quizz individuel



INTERVENANT-E-S

Mathias ANDRÉ, conseiller et formateur en arboriculture fruitière naturelle.

Margot ROZAN, formatrice en agriculture paysanne

PUBLIC

Maraîchers et maraîchères de l'Indre et des départements limitrophes intéressés-es par les pratiques de non travail du sol

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis de connaissances ou de pratiques n'est exigé pour cette formation

DURÉE DE LA FORMATION

14h00

DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

Lundi 15 et mardi 16 décembre 2022

9h30 - 17h30

Les Fenets

36500 Neuillay-les-Bois

DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES

HANDICAPÉES

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute autre situation de handicap, contactez la responsable de stage.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Margot Rozan - animatrice à l'ADEARI

installation-ciap@adeari.fr

06 01 73 76 32

€ TARIF

532 €

Formation prise en charge par VIVEA pour les contributeur·rices à jour de leur cotisation.



AUTRES FINANCEMENTS

Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.

Pour consulter nos conditions générales d'utilisation, cliquez sur ce lien :

https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/car3_cgu-adear_centre-vl-v4-22102021.pdf

Pour en savoir plus, contactez-nous !



installation-ciap@adeari.fr



06 01 73 76 32



Porté par :

ARDEAR
CENTRE
VAL DE LOIRE

Avec le soutien de :

